

TITRE DE LA RENCONTRE : Rencontre du Comité de suivi du projet Matawinie

COMPTE-RENDU

DATE	14 avril 2026 à 13h30
LIEU	Au 481, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints
	Les membres suivants étaient présents : » Diane Messier – Citoyenne de Saint-Michel-des-Saints » Jacques Lachance – Citoyen de Saint-Zénon » France Chapdelaine – Directrice, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie » Mario Venne – Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints » Guy Poitras – Conseiller municipal de Saint-Zénon » Kathleen Chagnon – Conseillère en développement touristique et culturel, MRC de Matawinie » Julien Charette – Administrateur, Bassin versant Saint-Maurice » Mireille Asselin – Présidente, Conseil régional de l’environnement de Lanaudière » Richard Lauzière – Citoyen, Domaine Lagrange » Guy Bélanger – Représentant, secteur communautaire » Martine Paradis – VP Environnement et infrastructures durables, NMG » Catherine Paul-Hus – Responsable, relations communautaires – projet Matawinie, NMG Les invités suivants étaient présents : » Julie Paquet – VP, communications et stratégie ESG, NMG » Anoop Singh – VP, projets miniers, NMG » Saverio D'amico – Directeur, approvisionnements, NMG Les représentants observateurs suivants étaient présents : » Judith Godin – Directrice, Service d’aménagement de la MRC de Matawinie » Céline Racine – Citoyenne, Saint-Michel-des-Saints Les membres suivants étaient absents : » Yves Crits – Représentant, Conseil de la nation Atikamekw » Glenn Dubé – Élu, Conseil des Atikamekw de Manawan
ORDRE DU JOUR	
1.	Mot de bienvenue et accueil de nouveaux membres
2.	Présentation et adoption de l’ordre du jour de la rencontre
3.	Adoption et suivi du compte-rendu du 14 janvier 2026
4.	Désignation de la représentante citoyenne de Saint-Michel-des-Saints et encadrement des observateurs au comité de suivi
5.	Mises à jour du projet minier Matawinie
6.	Lancement de la construction: - Échéancier - Main d’œuvre - Hébergement - Approvisionnement local et autochtone - Plan de mobilisation

7. Varia
8. Prochaines dates de rencontre et priorisation des sujets
9. Evaluation et conclusion
10. Fin de la rencontre

1. Mot de bienvenue et accueil de nouveaux membres

La rencontre débute à 13h30. Catherine Paul-Hus souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour de la rencontre

Il est proposé par Diane Messier et secondé par Mireille Asselin d'adopter le projet d'ordre du jour du 14 avril 2026.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 14 janvier 2026

Le compte-rendu de la rencontre du 14 janvier 2026 est proposé par Mario Venne et secondé par Kathleen Chagnon.

Adopté à l'unanimité.

4. Désignation de la représentante citoyenne de Saint-Michel-des-Saints et encadrement des observateurs au comité de suivi

Catherine Paul-Hus présente les trois candidatures reçues pour le poste de représentant(e) citoyen(ne) de Saint-Michel-des-Saints.

Il est proposé par Mireille Asselin et secondé par Guy Bélanger que Caroline Larrivée soit désignée comme représentante citoyenne de Saint-Michel-des-Saints afin de siéger au comité de suivi.

Il est proposé par Guy Poitras et secondé par Diane Messier que la politique de gouvernance du comité de suivi soit modifiée afin d'y préciser que le comité peut accueillir des observateurs, pour un maximum de deux (2) membres observateurs à la fois, à moins qu'un siège additionnel ne soit requis afin de respecter une entente en vigueur.

Il est également proposé par Mario Venne et secondé par Guy Poitras que tout ajout d'un observateur au-delà de ce maximum soit effectué uniquement dans ce contexte, sinon soumis au comité pour analyse et approbation.

Adopté à l'unanimité.

5. Mises à jour du projet minier Matawinie

5.1 En route vers la décision d'investissement définitive

Julie Paquet a informé le comité de suivi que le projet a franchi une étape importante avec la conclusion d'ententes commerciales de vente (« offtake ») avec des partenaires stratégiques, notamment Panasonic Energy pour le matériel d'anode actif destiné au raffinage à Bécancour ainsi que Traxys pour le marché des réfractaires.

Le financement du projet est maintenant complété grâce à une combinaison de financement par emprunt et de financement en équité provenant de partenaires institutionnels, d'investisseurs stratégiques et d'organismes publics, incluant le Gouvernement du Canada.

En parallèle, les activités de préparation du projet se poursuivent, notamment l'ingénierie détaillée, la préparation des bons de commande pour les équipements spécialisés et les articles à long délai de livraison, ainsi que les travaux préparatoires à la construction.

5.2 Relations communautaires

Catherine Paul-Hus a fait un survol des relations communautaires pour la période de janvier à avril 2026.

Aucune plainte n'a été signalée durant la période visée.

Les relations avec la communauté de Manawan demeurent une priorité et plusieurs initiatives ont été réalisées afin de maintenir une collaboration active et constructive.

Les principales activités incluent :

- » Inauguration d'un nouveau bureau communautaire à Manawan;
- » Activité conjointe avec la Commission de la construction du Québec afin de faciliter l'accès à l'emploi;
- » Révision des mécanismes de coordination de l'Entente Répercussions et Avantages;
- » Mobilisation et participation proactive (salon carrières à l'école Otapi, commandites, rencontres).

Par ailleurs, plusieurs activités se sont tenues dans la MRC de Matawinie, notamment à Saint-Michel-des-Saints, Saint-Zénon et Saint-Côme :

- » Brunch bénéfice pour la Fondation du cancer du sein et table des partenaires SDMD / Saint-Zénon (CISSS);
- » Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce Haute-Matawinie;
- » Défi Ski Nicoletti pneus & mécanique présenté par Banque Nationale;
- » Souper bénéfice pour le Comptoir alimentaire;
- » 5 à 7 Transmission des savoirs à l'école secondaire des Montagnes.

5.3 Avancement des travaux

Martine Paradis a mentionné que les travaux préparatoires se poursuivent actuellement sur le site, notamment les activités de déboisement en vue de la construction.

Il y a eu 12 déversements (0 déversement non résolu, 0 incident environnemental) en 2026. De plus, il y a eu 66 inspections environnementales réalisées incluant 34 inspections à l'usine de démonstration et 32 inspections au site minier de démonstration.

5.4 Suivi des autorisations

Martine Paradis a, par la suite, fait état de l'avancement des démarches d'autorisation réglementaire, incluant la séquence des permis ainsi que le processus de modification du décret.

5.4.1 Séquence des permis

Les démarches d'autorisation réglementaire auprès du MELCCFP progressent conformément à l'échéancier prévu.

Les autorisations relatives aux travaux préparatoires critiques ainsi qu'aux travaux de béton du concentrateur ont été obtenues, permettant l'amorce des premières étapes de construction. Le dossier lié à l'installation des équipements demeure en cours d'analyse, sans demande additionnelle à ce jour.

Par ailleurs, les autorisations liées aux infrastructures de gestion des eaux et à la préparation de la halde de codisposition ont été obtenues. Elles couvrent notamment les travaux de remblai et de déblai, l'installation de la géomembrane, les bassins, fossés, lignes de pompage, l'usine de traitement des eaux ainsi que certains travaux routiers et de ponceaux.

Le dossier relatif au chemin minier a été déposé et est actuellement en analyse.

Enfin, les démarches relatives au plan de restauration et au bail minier se poursuivent conformément à l'échéancier prévu. Des documents ont récemment été transmis aux autorités et plusieurs suivis sont en cours avec le MELCCFP.

5.4.2 Modification de décret

Dans le cadre du processus de modification du décret, les analyses de la dernière série de questions se sont poursuivies jusqu'à la fin avril 2026. Une rencontre a également eu lieu le 7 mai avec la Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels et miniers afin de discuter des conditions associées. À la suite de ces échanges, un critère lié à la silice cristalline a été mis à jour.

6. Lancement de la construction

Une présentation du lancement de la construction a été faite par Anoop Singh, mettant en lumière les principaux paramètres du projet ainsi que les approches de réalisation

Le projet entre en phase de construction avec un investissement de 589 M\$ (CAPEX) et des coûts d'exploitation annuels estimés à 62 M\$. La mine, d'une durée de vie de 25 ans, produira environ 106 000 tonnes de concentré de graphite par an et générera 175 emplois en phase d'exploitation. Les opérations se dérouleront en continu (24/7), avec environ 20 camions par jour, selon un modèle de pratiques minières responsables et carboneutres.

La construction sera réalisée sur une période d'environ 24 mois, suivie de 6 mois de mise en service, avec un pic d'environ 450 travailleur·euses vers le 18e mois. Le projet s'appuie sur une équipe intégrée avec Pomerleau (construction) et AtkinsRéalis (ingénierie). Des mesures structurées sont prévues en matière de santé, sécurité, environnement et logistique afin de limiter les impacts (séquençement des travaux, protection des cours d'eau, contrôle des accès, services aux travailleurs).

6.1 Logistique et transport

Un plan encadre rigoureusement la circulation et les transports hors normes afin de réduire les impacts sur les routes et la population. Les itinéraires et charges sont planifiés à l'avance, les conditions routières sont suivies en continu, et des mesures d'atténuation sont prévues (limitation en période de dégel, consolidation des livraisons, étalement des transports).

6.2 Gestion environnementale

Une équipe dédiée assure la gestion et le suivi environnemental : résidus miniers, biodiversité, eau, milieux humides, qualité de l'air, bruit et vibrations. Le projet inclut des mesures de réduction des GES et s'appuie sur une approche transparente avec reddition de compte, incluant des suivis réglementaires et un rapport ESG.

6.3 Mesures de cohabitation

Des mesures sont mises en place pour favoriser une cohabitation harmonieuse avec le milieu, notamment par des horaires adaptés, des suivis en temps réel du bruit, des vibrations et de la qualité de l'air, ainsi que des mécanismes d'alerte et de contrôle (poussières, luminosité, dynamitage).

6.4 Retombées et approvisionnement

Le projet vise à maximiser les retombées locales et autochtones grâce à une politique d'approvisionnement responsable, des registres de fournisseurs, des critères ESG et des activités de maillage. Les fournisseurs sont sélectionnés selon des critères rigoureux, avec une priorité aux entreprises locales et autochtones.

6.5 Hébergement et main-d'œuvre

Pour la construction, un registre est disponible afin d'optimiser l'hébergement des travailleur·euses. En phase d'exploitation (environ 175 employé·es), des solutions sont en cours d'élaboration avec les partenaires du milieu pour répondre aux enjeux de logement.

6.6 Information et dialogue

NMG maintient une communication proactive via des bureaux communautaires, des outils d'information et des canaux variés (infolettre, web, médias sociaux). Des mécanismes de consultation, de suivi des préoccupations et d'implication dans le milieu complètent cette approche.

7. Varia

Les trois points suivants ont été abordés durant le varia :

- » Validation de l'intérêt des membres à participer au tournage SST (vidéo corporative prévu le lendemain);
- » Recueil de rétroactions sur les communications;
- » Rappel du processus de signalement auprès des participants.

8. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le mardi 14 juillet 2026, de 13 h 30 à 16 h 00.

9. Évaluation et conclusion

Les échanges ont mis en évidence l'importance de la transparence, permettant à chacun d'y trouver son compte. Les participants ont également souligné la capacité du groupe à donner l'heure juste dans les communications.

Prise de note : Catherine Paul-Hus